

## Durkheim au-delà des circonstances

Frédéric Ramel

► **To cite this version:**

Frédéric Ramel. Durkheim au-delà des circonstances: Retour sur l'Allemagne au-dessous de tout. La mentalité allemande et la guerre. Revue française de sociologie, Presse de Sciences Po / Centre National de la Recherche Scientifique, 2004, 45 (4), pp.739 - 751. hal-01719429v2

**HAL Id: hal-01719429**

**<https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-01719429v2>**

Submitted on 12 Oct 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

NOTE CRITIQUE

**Durkheim au-delà des circonstances :  
Retour sur *L'Allemagne au-dessus de tout*.  
*La mentalité allemande et la guerre***

Par Frédéric RAMEL

RÉSUMÉ

*L'Allemagne au-dessus de tout* représente un ouvrage de circonstances lié à la Première Guerre mondiale. Toutefois, la facture et la méthode adoptées révèlent un raisonnement éminemment sociologique puisque Durkheim utilise des notions-clefs de sa sociologie comme le « normal » et le « pathologique » ou encore le « milieu ». Ce livre permet également au sociologue de prendre position par rapport au darwinisme social (approche très répandue dans les études militaires avant 1914) tout en se positionnant à l'égard de la pensée allemande. Alors qu'il reflète un intérêt pour les questions de la guerre, cet écrit reste marginal dans les études consacrées à l'un des pères de la sociologie, notamment sous la plume de sociologues qui souhaitent intégrer Durkheim dans le champ des relations internationales.

Aux États-Unis, l'intérêt pour Durkheim en tant que sociologue des relations internationales ne cesse de grandir. Il se manifestait déjà à la fin des années soixante-dix lorsque Kenneth Waltz appliqua pour la première fois la solidarité mécanique à un système international incapable, selon lui, d'élaborer une intégration plus poussée de ces éléments constitutifs (Waltz, 1979, p. 104 et p. 212). Depuis, cette lecture a fait l'objet de vives critiques et favorise l'essor de plusieurs études consacrées au sociologue français. Ainsi, John Barkdull perçoit une dynamique morale au sein du système international. Ce dernier présente des formes anormales (anomalies) qui favorisent l'anarchie (1), mais l'évolution vers une reconnaissance croissante des valeurs morales communes permettra de mettre fin à ce chaos. Jeremy Larkins (1994) se concentre, quant à lui, sur les concepts de représentations collectives et de conscience collective qui font de Durkheim un précurseur dans l'analyse culturaliste des relations internationales. Enfin, Alexander Wendt (1999, pp. 249-251) puise chez Durkheim un élargissement du concept de structuration jusqu'alors cantonné dans l'approche matérielle des capacités

(1) Une interprétation similaire est exposée chez Badie (2002, p. 317).

militaires et des ressources. Il envisage la structure du système international dans une dimension idéale : un ensemble de valeurs plus ou moins partagées par les gouvernants. Le dénominateur commun à l'ensemble de ces approches réside dans une nouvelle interprétation de Durkheim qui remet en question l'idée selon laquelle Durkheim occulterait les relations internationales (Giddens, 1987, pp. 18-19) (2).

Si les analyses récentes ont l'indéniable mérite d'intégrer Durkheim dans les relations internationales (3), elles ne prennent pas en considération un livre de circonstances et pourtant fondamental car relié à l'approche générale du sociologue : *L'Allemagne au-dessus de tout. La mentalité allemande et la guerre* (4). Publié en 1915 dans la collection « Sur le Vif », il correspond à l'une des productions du sociologue en vue de diffuser des études et des documents sur la guerre en tant que membre du Comité Lavisse (5). Il expose les racines du conflit mais aussi, par ricochet, la nature des phénomènes internationaux. Les concepts classiques de Durkheim comme ceux de représentations collectives et surtout de normal et pathologique sont présents. Leur utilisation met en relief un raisonnement éminemment sociologique au-delà du caractère propagandiste (6). Ainsi, la guerre ne suspend pas l'activité scientifique puisqu'elle offre une occasion au sociologue d'appliquer ses outils.

Selon Durkheim, le déclenchement de la guerre par l'Allemagne ne s'explique pas en termes géopolitiques. La Première Guerre mondiale trouve plutôt son origine dans « l'âme allemande » qui, malgré ses expressions

(2) Pour Giddens, c'est le positivisme scientifique défendu par Durkheim qui explique une telle mise à l'écart des relations internationales : une prise de position idéologique selon laquelle l'industrialisation des sociétés éradique progressivement la guerre et le militarisme. L'importance accordée à la solidarité organique explique le peu d'intérêt qu'accorde Durkheim au pouvoir militaire dans les sociétés traditionnelles ou modernes. Bien qu'il critique Spencer de façon constante, il partage son point de vue quant au lien entre industrialisme et pacification sociale (Giddens, 1985, p. 23). Plus largement, Durkheim se range parmi les intellectuels qui ont commis une erreur en affirmant l'incompatibilité radicale entre esprit militaire et société industrielle. Sur cette erreur dans l'histoire de la pensée, voir Aron (1959). Ce vide expliquerait pourquoi Aron, en son temps, emprunta la voie webérienne pour édifier une sociologie des faits militaires (Aron, 1971, p. 59).

(3) En France, l'ouvrage récent de Philippe Besnard reste cependant silencieux à l'égard des relations internationales (Besnard, 2003).

(4) Un autre écrit de circonstance lié à la Première Guerre mondiale prouve l'intérêt de

Durkheim pour les relations internationales. Il s'agit d'un ouvrage écrit en collaboration avec Ernest Denis intitulé *Qui a voulu la guerre ? Les origines de la guerre d'après les documents diplomatiques*, Études et documents sur la guerre, Paris, 1915, 62 p. Sur la base des documents officiels allemands, français, autrichiens, russes, britanniques et belges, cette analyse souligne l'intransigeance allemande à partir de juillet 1914 mais demeure descriptive puisque Durkheim n'applique pas les concepts sociologiques qui animent sa pensée. C'est pourquoi *Qui a voulu la guerre ?* présente un intérêt moindre par rapport à *L'Allemagne au-dessus de tout*.

(5) Un comité qui regroupe plusieurs intellectuels (Andler, Bédier, Bergson, Boutroux, Denis, Hadamard, Lanson, Seignobos, Weiss). Sur ce comité, voir Montant (1990).

(6) Durkheim affirme dans une lettre à Salverda de Grave le 16 janvier 1915 : « dans nos brochures [...] les sujets sont traités avec nos méthodes scientifiques ». La publication de ces documents est assurée par des éditeurs comme Colin et Alcan dont l'activité avant la guerre consistait à diffuser des œuvres sociologiques.

plurielles, se caractérise par un état fondamental ou une mentalité spécifique. Durkheim souhaite mettre en relief un « système mental et moral qui, constitué surtout en vue de la guerre, restait, pendant la paix, à l'arrière-plan des consciences. [...] c'est seulement pendant la guerre qu'il a été possible d'apprécier l'étendue de son influence » (p. 13). Ce système mental se caractérise par une volonté de puissance sans limites qui trouve son essence chez un historien comme Treitschke (1834-1896) (7). Durkheim s'appuie sur le cours de ce dernier professé à Berlin intitulé *Politik* (publié par Max Cornicélius, il a été élaboré à partir des cahiers de notes fournis par le maître et ses élèves). Pourquoi limiter l'analyse de la mentalité allemande à cette source ? Pourquoi ne pas s'appuyer sur l'œuvre maîtresse de Treitschke : *Histoire de l'Allemagne au XIX<sup>e</sup> siècle* ? Pour le sociologue, les idées diffusées dans ces conférences représentent un concentré de la pensée développée par l'auteur et, qui plus est, elles reflètent les valeurs partagées par la société. Elles ne constituent pas un système personnel mais une pensée représentative des mentalités allemandes qui trouve son application directe dans toutes les mesures adoptées par la diplomatie et l'état-major du *Reich*. Ce regard n'est, en fait, pas très nouveau. En 1900, un ouvrage français consacré aux historiens allemands associe Treitschke au « coryphée de l'impérialisme » dont l'action a été déterminante dans la formation de la conscience nationale allemande (Guillard, 1900, p. 30). En 1914, Joseph Mac Cabe publie *Treitschke and the Great War* qui fera l'objet d'une traduction française en 1916. Selon lui, tous les écrits de l'historien « ont une application aux problèmes de l'État aujourd'hui » (p. 93) comme la glorification de la guerre et de l'Allemagne ou l'impérialisme. Ils exercent une incidence dangereuse sur le comportement des Allemands – notamment la classe moyenne – et relèvent de « l'anormal ». S'il est donc dans « l'air du temps » de procéder à une critique de la politique

(7) Saxon d'origine, Treitschke a reçu une éducation aristocratique conservatrice où la vertu du courage n'était pas secondaire (on dit que sa mère admirait les héros militaires de son temps et faisait lire des poètes guerriers à ses enfants). Malgré le fait qu'il fut frappé assez tôt de surdité suite à une rougeole, Treitschke a toujours fait preuve d'un caractère optimiste et actif : il resta l'homme de la lutte et du devoir en témoignant d'un dévouement inconditionnel à la patrie germanique. Cette valeur patriotique explique qu'il sacrifiera son intérêt pour la poésie afin de se consacrer à la science historique et devenir homme politique (il est député au *Reichstag* en 1871). Son parcours repose sur deux évolutions : du libéralisme (l'un de ses maîtres à penser fut un libéral prussien, Dahlmann) à l'impérialisme, de l'identité saxonne à l'appel de l'unification territoriale de l'Allemagne réalisable par la Prusse. Sa vie professorale se décompose en trois périodes : celle de l'initiation et des premiers enseigne-

ments (Leipzig et Fribourg) entre 1859 et 1866 ; celle des cours assurés à Kiel et Heidelberg jusqu'en 1875, et enfin celle de la consécration en tant qu'universitaire à Berlin jusqu'à sa mort. Le ralliement à Bismarck ne se fera pas immédiatement. C'est le cours des événements historiques et notamment la guerre menée par la Prusse et l'Autriche contre le Danemark en 1864 qui transformeront le jugement initialement critique de Treitschke à son égard. Il verra dans ce conflit la preuve définitive que la Prusse a le droit légitime de réaliser l'unité allemande de par sa force. Comme il l'écrit dans une de ses lettres en 1864 : « Le pouvoir du plus puissant État de l'Allemagne a le droit de contraindre celui des États secondaires à l'acceptation d'un gouvernement central national. » Pour des références récentes, consulter Jacques Poisot, *H. von Treitschke : nationalisme allemand et prussien dans ses œuvres*, Thèse d'État en Lettres, Paris IV, 1996.

allemande à l'aune des idées défendues par Treitschke (8), toute l'originalité de Durkheim réside dans l'articulation de ses réflexions sur la guerre avec les concepts-clefs de sa sociologie.

Le sociologue présente tout d'abord la nature et le rôle de l'État définis par Treitschke car ils constituent le ressort de la volonté de puissance. Treitschke conçoit la souveraineté dans une perspective négative : être souverain, c'est ne pas admettre de supérieur (ou ne pas accepter de volonté contraire). Les seules limitations à l'expression de la souveraineté sont celles que l'État consent lui-même lorsqu'il s'engage avec d'autres États. Le sens attribué à la souveraineté empêche toute judiciarisation des comportements étatiques, aucun juge ne pouvant prétendre à l'impartialité dans le but de vider un différend (pp. 24-25). Ainsi, l'essence de l'État correspond avant tout autre chose à la puissance qui donne l'indépendance. Sans cette puissance, l'État risque d'être subjugué et de disparaître. Cette conception s'accompagne d'une idée complémentaire selon laquelle les États faibles ne détiennent qu'une souveraineté nominale car leur puissance demeure relative (pp. 28-33). La guerre participe pleinement de cette essence étatique. Elle représente une action à la fois morale et sainte qui permet de conforter l'État : « Sans la guerre, l'État n'est même pas concevable. Aussi le droit de faire la guerre à sa guise constitue-t-il l'attribut essentiel de sa souveraineté. [...] Quand un État n'est plus en situation de tirer l'épée comme il veut, il ne mérite plus son nom. » (p. 26). Par contraste, Treitschke considère la paix comme une malédiction dans le sens où elle rime avec matérialisme. L'individu se vautre dans le plaisir égoïste et l'intérêt personnel. Il oublie l'esprit de sacrifice et de dévouement à l'égard de la collectivité (pp. 80-81).

Dans cette perspective, les violations allemandes du droit international s'expliquent aisément pour Durkheim. L'atteinte à l'intégrité territoriale belge apparaît logique du point de vue de la mentalité décrite : l'Allemagne n'est pas liée par ses engagements avec les autres États, la Belgique en tant que petit État ne jouit que d'une souveraineté nominale, attaquer la Belgique offre aux Allemands la possibilité d'exprimer leur allégeance à l'État ainsi que leur santé morale. L'essentiel de ce système mental réside finalement dans « le besoin de s'affirmer, de ne rien sentir au-dessus de soi » (p. 83), c'est-à-dire une volonté de puissance qui ne rencontre aucune limite dans le sens où l'hégémonie universelle d'un État est l'horizon de toute action politique. Le pangermanisme qui caractérise cette volonté de puissance débridée ne se définit pas comme un appendice doctrinal mais comme une forme de pensée consubstantielle à la manière d'être allemande. Un État, selon Treitschke, « ne peut tolérer d'égaux en dehors de lui, ou du moins, il doit chercher à en réduire le nombre ; car des égaux sont pour lui des rivaux qu'il est tenu de dépasser pour n'être pas dépassé par eux » (p. 82).

(8) Lavissera fera de même. Il convient également de noter que Durkheim avait adopté une même approche dans le but de concevoir le

socialisme. Il s'était appuyé sur quelques figures saillantes comme Sismondi ou Saint-Simon (Lacroix, 1981, p. 183).

Le propos de Durkheim reste très fidèle au contenu de *Politik*, notamment les pages quarante-trois à quarante-huit au cours desquelles l'historien allemand formule sa théorie de l'État en tant que force ou puissance. Elle subordonne l'existence politique d'un peuple à la capacité de faire la guerre (9). L'État se définit alors comme un austère porteur du glaive. Cette théorie favorise une conception essentialiste de l'histoire car, selon Treitschke, la guerre entre les États est une donnée éternelle (10). Une telle théorie a une indéniable efficacité dans le sens où elle appelle à la mobilisation, à l'action, à la constitution d'une unité allemande inscrite dans le devenir germanique grâce au souffle militaire de la Prusse.

Toutefois, Durkheim occulte trois aspects dans la formulation des idées de Treitschke. En se focalisant sur *Politik*, il écarte *La science de la société* publiée en 1859. Œuvre de jeunesse, elle a pourtant une vocation scientifique : fonder la sociologie en rapport avec l'affirmation de la nation dans le sillage de l'histoire, l'économie ou la littérature. Dans cet ouvrage, Treitschke avance deux assertions : la théorie des nationalités est conforme aux données de la biologie des peuples ; la Prusse en tant que seul État allemand de caractère éminemment germanique incarne le centre à partir duquel l'unité de l'État peut se réaliser (Guilland, 1900, p. 237). Le silence de Durkheim à l'égard de ce livre peut s'interpréter comme une dévaluation de Treitschke. Celui-ci ne saurait faire œuvre créatrice en mobilisant de tels arguments simplificateurs. Le second aspect tient au fait que Durkheim ne convoque pas les sources de Treitschke, notamment Machiavel et Schopenhauer. Du premier, l'historien puise pourtant des modèles de vie et de pensée entièrement consacrés à l'unification de son pays. Le contexte violent des événements à partir de 1494 dans la péninsule italienne possède d'indéniables similitudes avec ceux du monde germanique aux yeux de Treitschke : « La politique même de cet apologiste tant décrié de la force brutale me semble à moi adaptée à la condition présente de la Prusse. Il sacrifie la vertu et le droit à une grande pensée : la puissance et l'unité de sa nation, ce qu'on n'aurait pu dire du parti qui dirige aujourd'hui la Prusse. » (Guilland, *ibid.*, p. 10).

(9) « Il convient qu'un État possède une certaine envergure ; un navire d'un pied de long, comme l'a justement observé Aristote, n'est pas un navire puisqu'il est impropre à la navigation. À cet État, il faut, en outre, une force matérielle suffisante à défendre par les armes l'indépendance qui lui est garantie sur le papier. Une communauté politique qui n'est pas capable de s'affirmer à ses voisins sera toujours en danger de perdre son caractère d'État. [...] On voit, il est vrai, des nationalités qui ne se défendent point par leurs propres forces mais par des conditions d'équilibre. Telles, très visiblement, la Belgique, la Hollande, la Suisse, qui se sont protégées par l'équilibre des puissances : base solide, qui peut permettre à cette dernière de compter sur un très long bail à

vie, à condition que ne se produise aucune modification matérielle dans le présent groupement des Européens. » (pp. 43-45) ; « Si nous serrons de plus près la question, nous voyons clairement que si l'État c'est la force, seuls ceux qui sont réellement puissants peuvent mériter ce nom d'État. D'où l'évidente absurdité que présente le caractère d'un petit État. [...] Nulle grande nation ne saurait longtemps subsister si elle ne possède une forte métropole de culture. La culture, dans le sens le plus large du mot, fleurit mieux en ces vastes institutions que dans les limites étroites des plus petites. » (p. 45).

(10) « L'Histoire est du sexe masculin. Elle n'est l'affaire ni de sentimentaux, ni des femmes. » affirme-t-il.

De Schopenhauer, Treitschke retient bien évidemment la notion de volonté comme source de vie. En affirmant que « la volonté est le devoir primordial de l'État », il ne fait rien d'autre qu'appliquer cette notion à l'échelle des collectifs politiques (11). Enfin, et c'est là le troisième aspect occulté, Durkheim ne prend guère en considération la dimension théologique de l'œuvre léguée par Treitschke. La nécessité d'utiliser la voix des armes afin de constituer l'unité allemande correspond à une mission reçue du Ciel. Elle s'impose d'un point de vue divin. Ainsi, Durkheim ne cherche pas à étudier de manière approfondie la trajectoire intellectuelle de l'auteur allemand mais uniquement à mettre en exergue le noyau dur de sa pensée. Celle-ci repose d'abord et avant tout sur une consubstantialité entre État et puissance qui génère une politique d'expansion territoriale (12).

Durkheim qualifie d'anormale cette tentation impériale lancinante. En refusant de limiter son usage tout comme son ambition, la volonté de puissance exprimée par l'Allemagne relève de la pathologie, d'une « hypertrophie morbide de la volonté, une sorte de manie du vouloir » (p. 84). Le vocabulaire employé à la fin de l'ouvrage prolonge cette assertion puisque les termes manie, névrose et morbide font l'objet de plusieurs répétitions. Durkheim concentre son argumentation sur le caractère excessif de la volonté et sur l'illusion d'une souveraineté sans bornes (13).

Le dessein germanique d'invasion territoriale avec des moyens surdimensionnés témoigne d'une perception décalée de la réalité : « Ces projets d'envahir l'Angleterre par la voie des airs, ces rêves de canons dont les projectiles seraient presque affranchis des lois de la pesanteur, tout cela fait penser aux romans d'un Jules Verne ou d'un Wells. On se croit transporté dans un mode irréel où rien ne résiste plus à la volonté de l'homme. » (p. 86). Ces choix stratégiques reflètent l'ambition première des mentalités allemandes : se libérer de toute contrainte qu'elle soit sociale, internationale et tout simplement humaine. L'aveuglement à l'égard de ce qui détermine l'action de l'homme conduit à l'égarement. Une souveraineté (celle d'un individu ou d'un État) ne repose pas sur la domination des forces étrangères mais sur la reconnaissance de limites qui orientent les objectifs politiques. Ne pas reconnaître le poids du milieu international avec ses règles signifie sombrer dans l'utopie. Bien vite, la nature des choses expose l'état mental allemand à la réalité internationale qui rime avec impossibilité de l'empire hégémonique : « Sans doute, il y a de grandes névroses au cours desquelles il arrive que les

(11) Il convient toutefois de considérer que cet emprunt s'arrête là puisque Treitschke ne souscrit pas au pessimisme de Schopenhauer.

(12) Pour Treitschke, cette politique impérialiste est d'autant plus nécessaire à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle que les risques sont grands de voir la Russie et l'Angleterre s'accaparer, à elles seules, l'ensemble des ressources extra-européennes.

(13) Selon Jennifer Margy, cette approche

fait écho à Paul Topinard dans *L'Anthropologie et la science sociale* publiée en 1900. Bien que non durkheimien, l'auteur distingue dans son chapitre VII les nations égoïstes (pratiques, fortes et réalistes qui se servent des principes comme de moyens et mues exclusivement par leur intérêt) des nations altruistes (naïves, sentimentales, altruistes qui cherchent à perfectionner l'espèce humaine) (Margy, 2001, p. 475).

forces du malade sont comme surexcitées ; sa puissance de travail et de production est accrue ; il fait des choses dont, à l'état normal, il serait incapable. Lui aussi ne connaît plus de limites à son pouvoir. Mais cette suractivité n'est jamais que passagère ; elle s'use par son exagération même et la nature ne tarde pas à prendre sa revanche. C'est à un spectacle analogue que nous fait assister l'Allemagne. Cette tension malade d'une volonté, qui s'efforce de s'arracher à l'action des forces naturelles, lui a fait accomplir de grandes choses ; c'est ainsi qu'elle a pu mettre debout la monstrueuse machine de guerre qu'elle a lancée sur le monde en vue de le dompter. Mais on ne dompte pas le monde. Quand une volonté se refuse à reconnaître les bornes et la mesure dont rien d'humain ne peut s'affranchir, il est inévitable qu'elle se laisse emporter en des excès qui l'épuisent. » (p. 87). Ces excès ne se manifestent pas seulement dans la guerre avec les autres nations. Ils surgissent aussi au sein même de l'Allemagne qui cultive un État omnipotent dirigé par des hommes au caractère de fer (p. 63). L'impérialisme à l'extérieur possède comme corollaire une version autoritaire et hiérarchique du pouvoir qui contraint la société civile.

Le recours au pathologique pour appréhender le comportement stratégique de l'Allemagne n'est pas lié au statut apparent du texte. Au premier abord, la réflexion semble prendre les traits d'une propagande qui s'appuie sur un discours rationnel et naturel. Prouver que l'ennemi n'agit pas selon des règles légitimes contribue à renforcer l'état mental des combattants ainsi que des civils. Clairvoyant, Durkheim sait quelle fonction cette appréhension du réel peut avoir sur la France et les alliés. Elle offre un gain de confiance non des moindres (p. 87). Mais la nature de la réflexion invite à dépasser cette perspective idéologique car en profondeur le raisonnement présenté par le sociologue épouse parfaitement la dynamique de sa pensée. Il vise à déceler des structures sous-jacentes au comportement des acteurs et, par là, à dégager des lois qui reflètent l'état normal de la société.

Inspiré par la physiologie de Claude Bernard dont il applique l'esprit pour sa sociologie (Michel), Durkheim souligne l'utilité à la fois théorique et pratique de la distinction entre normal et pathologique : « Pour la société comme pour les individus, la santé est bonne et désirable, la maladie, au contraire, est la chose mauvaise et qui doit être évitée. » (Durkheim [1895] 1999, p. 49). Le normal se définit, en fonction d'une espèce donnée, comme un fait social qui présente une forme générale et un type moyen (14) mais aussi comme un jugement de valeur (Canguilhem, 1966, p. 72). La détermination du normal est un préalable à l'action politique. Elle guide la conduite du gouvernant dans le sens où « le devoir de l'homme d'État n'est plus de pousser violemment les sociétés vers un idéal qui lui paraît séduisant, mais son rôle est celui du médecin : il prévient l'éclosion des maladies par une bonne hygiène » (Durkheim [1895] 1999, p. 64). Ces principes dégagés par les *Règles* apparaissent dans *L'Allemagne au-dessus de tout*. Décrire et expliquer le comportement morbide de l'Allemagne permet de dégager une norma-

(14) Des variations sont tolérées dans une proportion déterminée.



lité fondée sur la reconnaissance de deux nécessités : la modération et la moralité.

La mentalité allemande qui se caractérise par une « manie du vouloir » est en proie à un excès. Elle s'oppose à la reconnaissance de la modération, première loi inhérente au milieu international. En effet, cette outrance du comportement et des ambitions ne reconnaît pas l'existence d'un milieu qui oblige les États à négocier, à coopérer, à être en lien les uns avec les autres. Assumant les fonctions identiques à celles du sang dans le corps humain, le milieu est ce par quoi l'harmonisation sociale est possible, ce par quoi les « âmes individuelles » peuvent progresser et se développer. Il constitue le ressort d'une amélioration des formes de vie car les consciences collectives « permettent aux individus de faire face aux contraintes toujours plus fortes de leur existence » (Michel, 1991, p. 239). L'approche de la pathologie allemande induit une définition du normal en relations internationales. On saisit que, pour Durkheim, chaque État est plongé dans le milieu qui constitue la grande communauté humaine. Il est sujet d'un ensemble plus vaste et, par conséquent, se doit de contrôler sa volonté de puissance. Sans l'exprimer de façon explicite, Durkheim renvoie le lecteur à une solidarité internationale plutôt organique ; ce qui permet de critiquer largement l'interprétation de Kenneth Waltz transposant dans le domaine international une forme d'interdépendance structurelle plus que limitée entre les États (15).

Les écrits sur la guerre trouvent leur ressort dans la conjoncture internationale et la nécessité de prendre position dans le débat public. Mais ils s'insèrent surtout dans la dynamique intellectuelle de Durkheim. Or, celle-ci se trouve traversée depuis 1895 par la reconnaissance croissante du fait religieux. Celui-ci joue un rôle capital dans la vie sociale. Cette révélation aboutira à la rédaction des *Formes élémentaires de la vie religieuse*, texte auquel une pluralité de sociologues aujourd'hui puise leur propre réflexion. Durkheim reprend la question de l'obligation sociale dans ses rapports avec la cohésion qu'elle engendre mais en attribuant à l'étude des différentes formes d'autorité morale une préséance. Le problème sociologique devient celui des contraintes externes, de leurs causes et surtout de l'ordre qu'elles génèrent. La façon d'envisager la question internationale est affectée par ce cheminement et fraye un chemin vers la seconde nécessité. Durkheim associe le milieu international à un ensemble de lois tant juridiques que morales qui agissent comme des contraintes facteurs d'ordre. Les contrats internationaux possèdent la même valeur juridique que les contrats entre particuliers (p. 24). Leur caractère obligatoire lie les États entre eux. Il contribue à façonner une unité morale. Le long passage suivant rend compte de cette conception. Il souligne le fait que Durkheim explique le comportement des États à partir des mêmes préceptes qu'il a adoptés pour envisager celui des individus au sein de la

(15) Cette solidarité n'entraîne pas, toutefois, la reconnaissance d'une société constituée à l'échelle internationale. Celle-ci manque de cohésion et représente plus un idéal

qui conditionne l'action humaine qu'une réalité empirique observable. Sur l'articulation entre patriotisme et humanité, voir Durkheim ([1925] 1963, p. 64 et *sq.*).

société : « La volonté normale et saine, si énergique qu'elle puisse être, sait accepter les dépendances nécessaires qui sont fondées sur la nature des choses. L'homme fait partie d'un milieu physique qui le soutient, mais qui le limite aussi et dont il dépend. Il se soumet donc aux lois de ce milieu ; ne pouvant faire qu'elles soient autres qu'elles ne sont, il leur obéit, alors même qu'il les fait servir à ses desseins. Car pour se libérer complètement de ces limitations et de ces résistances, il lui faudrait faire le vide autour de soi, c'est-à-dire se mettre en dehors des conditions de la vie. Mais il y a des forces morales qui s'imposent également, quoiqu'à un autre titre et d'une autre manière, aux peuples et aux individus. Il n'y a pas d'État qui soit assez puissant pour pouvoir gouverner éternellement contre ses sujets et les contraindre, par une pure coercition externe, à subir ses volontés. Il n'y a pas d'État qui ne soit plongé dans le milieu plus vaste formé par l'ensemble des autres États, c'est-à-dire qui ne fasse partie de la grande communauté humaine et qui n'en soit pas sujet à quelques égards. » (pp. 84-85). Comment ne pas voir dans ce milieu qui oriente les relations entre États un ensemble de règles morales issues des croyances chrétiennes, lesquelles articulent de manière cohérente le droit positif (le droit international public) au droit naturel (corps de normes non écrites mais inscrites dans la nature humaine) (p. 37 et p. 45) ?

Tout État qui exprime une volonté de puissance débridée s'expose ainsi à un risque de sanction car il ne respecte pas la « force morale » qui oblige de ne pas recourir à la guerre : « Il y a une conscience universelle et une opinion du monde à l'empire desquelles on ne peut pas plus se soustraire qu'à l'empire des lois physiques ; car ce sont des forces qui, quand elles sont froissées, réagissent contre ceux qui les offensent. Un État ne peut pas se maintenir quand il a l'humanité contre soi. » (p. 85).

Finalement, Durkheim stigmatise la volonté de puissance comme modalité d'action sur le champ international (modalité qui a comme complément naturel un pouvoir autocratique à l'intérieur opposé aux principes « normaux » de la démocratie). L'État ne peut pas se placer au-dessus des lois internationales ni au-dessus de la morale. On ne peut s'empêcher de mettre en lien cette réflexion avec les deux premiers éléments qui caractérisent la moralité selon Durkheim, à savoir la discipline et l'attachement aux groupes sociaux décrits dans *L'éducation morale* ([1925] 1963, pp. 15-54). Ces caractéristiques rentrent en contradiction avec l'égoïste qui « vit comme s'il était un tout, qui a en soi sa raison d'être, et qui se suffit à soi-même. Or, un tel état est une impossibilité, car il est contradictoire. Nous avons beau faire, nous avons beau essayer de détendre les liens qui nous rattachent au reste du monde, nous ne pouvons y parvenir. Nous tenons forcément au milieu qui nous entoure ; il nous pénètre, il se mêle à nous. » ([1925] 1963, p. 61).

Mais l'intérêt de *L'Allemagne au-dessus de tout* ne s'arrête pas là. D'une part, l'ouvrage livre une critique indirecte des travaux sociologiques consacrés à la guerre depuis le début du siècle. D'autre part, il met en relief le rapport qu'entretient Durkheim avec la pensée allemande de son temps. Avant le déclenchement du conflit, la guerre ne représente pas une préoccupation

pour Durkheim et ses proches collaborateurs (16). Toutefois, des comptes rendus d'ouvrages rédigés par Fauconnet (17) ou Hertz (18) révèlent une tendance majeure : la nécessité de penser ce phénomène sans référence au darwinisme social. En effet, la guerre apparaît sous un bon nombre de plumes (19) comme une modalité de sélection collective qui élimine les sociétés faibles. Non seulement cette façon de raisonner efface la spécificité du regard sociologique mais elle occulte l'existence de règles juridiques et morales qui s'imposent aux États. Ces comptes rendus aboutissent à une critique de la guerre comme mode de régulation des sociétés primitives ou modernes que saura reprendre Durkheim en reconnaissant à la seule religion cette fonction régulatrice. À cet égard, *L'Allemagne au-dessus de tout* est une réponse aux travaux de Gaston Richard. Depuis 1905, celui-ci refuse l'association entre société et moralité tout en faisant des forces humaines destructives une constante dans l'histoire bien difficile à abolir y compris sous l'effet des activités économiques et intellectuelles (Richard) (20). Les travaux sociologiques de Bouglé (21) ou Parodi (22) pendant le conflit prolongeront la perspective de Durkheim et constitueront ainsi un socle sur lequel se développera l'analyse de l'internationalisme à partir de 1918 (Margy, 2001, p. 529). L'établissement de la Société des Nations sera considéré comme l'avènement de cette solidarité entre États civilisés qui refusent de recourir aux armes dans le traitement de leur différend. Mauss deviendra une figure centrale de cette sociologie du « milieu international ».

Quant à la pensée allemande dont il apprécie ses fruits artistiques, scientifiques et intellectuels (23), Durkheim reconnaît sa dette intellectuelle envers elle (Durkheim, 1975, pp. 400-404). Hier encore, elle faisait de l'Allemagne

(16) Une rubrique « sociologie internationale » ou « sociologie de la guerre » n'existe pas lorsque Durkheim crée *L'Année sociologique*.

(17) F. Schwally, *Semitische Kriegsaltertümer. Der Heilige Krieg im alten Israël*, dans *L'Année sociologique* (1900-1901[1902], V, pp. 601- 602).

(18) G. Simmel, *The sociology of conflict*, dans *L'Année sociologique* (1903-1904[1905], VIII, p. 181 et sq.).

(19) Notamment André Constantin, *Du rôle sociologique de la guerre et du sentiment national*, Paris, Alcan, 1916 comprenant une traduction de R. Steinmetz, *La guerre comme problème sociologique* (*L'Année sociologique*, 1906-1909, p. 470) ; J. Lagorgette, *Le rôle de la guerre. Étude de sociologie générale*, préface de Leroy-Beaulieu, Paris, Giard et Brière, 1906 et M. Gierson, *The silent trade* qui souligne les origines guerrières de l'institution des marchés dans les sociétés primitives (*L'Année sociologique*, 1904-1906, pp. 484-487).

(20) Gaston Richard critiquera la

perspective de Durkheim en novembre 1915 car la solidarité organique ne peut pas se manifester à l'échelle interétatique. Il conteste la reconnaissance universelle des règles morales et juridiques présentées par Durkheim. Gaston Richard, 1915, « La morale sociologique et la crise du droit international », *Revue philosophique*, 80, 11, pp. 384-414. Sur la critique formulée par Durkheim à l'encontre de Richard avant la guerre, voir Margy (2001, p. 473).

(21) Célestin Bouglé en collaboration avec G. Rageot, 1919, *Petite histoire de la France en guerre*, Paris/Nancy, Berger-Levrault, p. 54 et sq.

(22) Dominique Parodi, 1916, « Guerre et morale », *Revue de métaphysique et de morale*, 23, 2, pp. 397-422.

(23) Durkheim admire notamment l'importance de la philosophie dans la formation des enseignants du second degré ainsi que les activités de l'*Akademischphilosophische Verein* tout en admirant la figure de Wilhelm Wundt (Stedman Jones, 2001, pp. 184-225).

un membre à part entière de « la grande famille des peuples civilisés » (Durkheim, 1915, p. 12). Avec la guerre, émerge une autre face de la nation qui ne renvoie pas à l'Allemagne historique mais à une Allemagne récente tombée dans le piège d'une conception étriquée de la nation, engluée dans un « orgueil national », un « patriotisme chauvin » et « agressif ». Ici, le sociologue ne dénonce pas la culture allemande dans son entier. Il s'attache à démonter une « certaine mentalité » dont la résonance n'a fait que s'amplifier depuis 1871. On pourrait considérer que Durkheim écrit dès lors un ouvrage de circonstances qui l'amène à exagérer sa critique de la pensée allemande en vue d'exprimer son attachement patriotique à la France. Depuis l'affaire Dreyfus, le sociologue craint en effet les stigmatisations à son encontre. Il est difficile d'être juif et de manifester un intérêt pour les auteurs outre-Rhin sans être soupçonné de trahison ou de se voir dénier son statut de citoyen français. Durkheim a mesuré ce risque majeur à travers la mise en place de *L'Année sociologique* : revue dont l'activité est suspecte puisque menée par deux juifs, l'un allemand (Simmel) et l'autre français (Durkheim) (24). Afin d'éviter tout comportement antisémite à son égard, Durkheim préférera distendre les liens avec Simmel, trouvant chez ce dernier une tendance au sionisme qui d'ailleurs n'était pas très explicite dans ses textes. Mais ce contexte tendu entre l'Allemagne et la France n'explique pas tout. Durkheim prend position du point de vue scientifique, c'est-à-dire en tant que sociologue dont la réflexion s'inscrit dans le prolongement des sciences politiques et morales. Il critique la volonté de puissance comme moteur de l'action étatique car, selon lui, l'État incarne d'abord et avant tout un organe délibératif. Chargé de penser en vue de diriger la conduite collective, il se doit d'intégrer les lois du milieu et de nourrir la morale civique (Durkheim, 1950, p. 87). La guerre ne constitue en aucun cas un mode de régulation. Cela se traduit par l'apologie d'un patriotisme défensif par rapport à l'extérieur et non pas l'appel à un impérialisme excessif comme en témoigne l'Allemagne (25).

Les circonstances de la Seconde Guerre mondiale ont contribué à relire cet ouvrage de Durkheim. Quincy Wright, notamment, associa la perspective analytique du sociologue à celle de Wundt puisqu'elle relève d'une « psychologie des peuples » accordant une primauté aux mentalités collectives (Wright, 1942, pp. 1382-1388). Toutefois, cet intérêt pour *L'Allemagne au-dessus de tout* s'effiloche comme en témoignent les productions récentes (26). La seule interprétation nouvelle est celle de Susan Stedman Jones qui perçoit dans l'ouvrage l'héritage de Renouvier, un des maîtres de Durkheim. La critique de Treitschke dans *L'Allemagne* rejoindrait celle du rationalisme kantien formulée par Renouvier. Celui-ci prône une doctrine de

(24) Voir Ottheim Rammstedt, 1998, « Les relations entre Durkheim et Simmel dans le contexte de l'Affaire Dreyfus », *L'Année sociologique*, 48, 1, pp. 139-162.

(25) De ce point de vue, Durkheim se rapproche des positions de Cancalon. Voir notamment l'article de ce dernier publié en 1915 : « Notre tradition positiviste en politique

étrangère », *Revue positive*, p. 3 et sq.

(26) Robert Alun Jones ne fait aucune allusion à l'ouvrage dans *The development of Durkheim's social realism* alors que sa réflexion porte sur le dialogue que mène le sociologue avec la pensée notamment allemande de son temps.

limitation face à la conception d'une pure volonté qui aboutirait à l'absolutisme hégélien voire à l'oppression politique. La volonté ne fonctionne que sur la base d'un équilibre et une conscience de ses limites définies par les règles du milieu (Stedman Jones, 2001, p. 169) (27). La mise en relief d'une telle relation peut faire l'objet de relativisations puisque l'auteur ne lui accorde qu'un paragraphe dans son ouvrage. Elle alimente toutefois notre conviction. Cet opuscule ne correspond pas à un simple écrit conjoncturel. Il présente au premier chef une dimension ainsi qu'une ambition pleinement sociologiques.

**Frédéric RAMEL**

CLESID – Centre Lyonnais d'Études de Sécurité Internationale et de Défense  
Université Jean Moulin Lyon 3  
15, quai Claude Bernard – 69003 Lyon

### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Aron Raymond**, 1959. – *La société industrielle et la guerre*, Paris, Plon.  
— 1971. – *De la condition historique du sociologue*, Paris, Gallimard.
- Badie Bertrand**, 2002. – *La diplomatie des droits de l'homme*, Paris, Fayard.
- Barkdull John**, 1995. – « Waltz, Durkheim, and international relations : the international system as an abnormal form », *American political science review*, 89, 3, pp. 669-680.
- Besnard Philippe**, 2003. – *Études durkheimiennes*, Genève, Droz.
- Canguilhem Georges**, 1966. – *Le normal et le pathologique*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Durkheim Émile**, [1893] 1930. – *De la division du travail social*, Paris, Presses Universitaires de France.  
— [1887] 1970. – *La science sociale et l'action*, Paris, Presses Universitaires de France.  
— [1895] 1999. – *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Presses Universitaires de France.  
— [1903] 2002. – « La sociologie et les sciences sociales. Confrontation avec Tarde », *Revue internationale de sociologie*, publié dans la collection « Les classiques des sciences sociales ». Adresse URL : [http : //www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques\\_des\\_sciences\\_sociales/index.html](http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html)  
— [1915] 1991. – *L'Allemagne au-dessus de tout. La mentalité allemande et la guerre*, Paris, Armand Colin.  
— [1925] 1963. – *L'éducation morale*, Paris, Presses Universitaires de France.  
— 1950. – *Leçons de sociologie*, Paris, Presses Universitaires de France  
— 1975. – *Textes*, I, Paris, Éditions de Minuit.
- Émile Durkheim, Ernest Lavisse**, [1916] 1992. – *Lettres à tous les Français*, Paris, Armand Colin.
- Giddens Anthony**, 1985. – *The nation-state and violence*, Oxford, Polity Press.  
— 1987. – *La constitution de la société*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Guilland Antoine**, 1900. – *L'Allemagne nouvelle et ses historiens*, Paris, Alcan.

(27) Dans cet ouvrage de 2001, l'auteur accorde un appendice aux liens entre Durkheim et Renouvier (pp. 227-229).

- Jones Robert Alun**, 1999. – *The development of Durkheim's social realism*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Lacroix Bernard**, 1981. – *Durkheim et la politique*, Paris, Montréal, Presses de la Fondation Nationale de Sciences Politiques et Presses de l'Université de Montréal.
- Larkins Jérémy**, 1994. – « Representations, symbols, and social facts : Durkheim in IR theory », *Millenium*, 23, pp. 239-264.
- Mac Cabe Joseph**, 1916. – *Treitschke et la Grande guerre*, Paris, Giard et Brière.
- Margy Jennifer**, 2001. – *Nations et nationalismes : Durkheim et les durkheimiens. De la question de l'Alsace-Lorraine à la Société des Nations*, Thèse de doctorat en Science politique, Paris-Dauphine.
- Michel Jacques**, 1991. – « Émile Durkheim et la naissance de la science sociale dans le milieu bernardien » dans **Jacques Michel** (dir.), *La nécessité de Claude Bernard*, Paris, Méridiens Klincksieck, pp. 229-254.
- Montant Jean-Claude**, 1990. – « L'organisation centrale des services d'information et de propagande du Quai d'Orsay pendant la Grande guerre », dans **Jean-Jacques Becker, Stéphane Audouin-Rouzeau** (dirs.), *Les sociétés européennes et la guerre de 1914-1918*, Nanterre-Paris X, Centre d'Histoire de la France contemporaine, pp. 125-143.
- Richard Gaston**, 1915. – « Les lois de la solidarité morale », *Revue philosophique*, 60, 11, pp. 441-471.
- Stedman Jones Susan**, 2001. – *Durkheim reconsidered*, Cambridge, Polity Press.
- Waltz Kenneth**, 1979. – *Theory of international politics*, New York, Random House.
- Wendt Alexander**, 1999. – *Social theory of international politics*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Wright Quency**, 1942. – *A study of war*, Chicago, The University of Chicago Press, Vol. 2.